

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept et le 18 décembre 2017 à 19h00, Le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Jean-Christophe MOULON, Maire d'Aube.

Etaient présents : Messieurs MOULON, BOY-LOUSTAU, BARBA, BROUANT, LLORET, SIROU, GOUTAIN Mesdames PARACIEY, MACEL, BARBIER

Etaient absents excusés :

Secrétaire de Séance : Laetitia JEDAR

1. Modifications Budgétaires

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité les Modifications Budgétaires suivantes proposées par Monsieur le Maire :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :
 - o Compte 65541 : - 1 900€
 - o Compte 6184 : - 370€
 - o Compte 6218 : + 2 270€

2. Achat de terrain

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que les héritiers de Madame ROYER Suzanne ont pris contact avec la Mairie dans le cadre d'une éventuelle vente de terrain au profit de la commune.

Le maire rappelle au Conseil Municipal l'historique de la vente d'une partie de la parcelle 9 section 22 en échange du terrain sur lequel la salle des fêtes a été construite et que la commune est intéressée par l'achat de la parcelle 77 section 25 pour y aménager un chemin piétonnier reliant le lotissement à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire n'a pas encore eu de proposition chiffrée pour ces ventes de terrains mais dès qu'une proposition sera faite, ce point sera inscrit à l'ordre du jour du conseil qui suivra.

3. Tarifs de location de la salle l'Auboise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de modifier les tarifs de location de la salle l'Auboise à compter du 1^{er} janvier 2018, comme suit :

Période de location	Salle + Bar		Salle + Bar + Cuisine	
	Extérieurs	Habitants d'AUBE	Extérieurs	Habitants d'AUBE
Week End	450 €	220 €	550 €	300 €
Samedi de 9h à dimanche 9h	400 €	200 €	450 €	250 €
Soirée en semaine	250 €	100 €	300 €	150 €
Décès	50 €	0	50 €	0
Réunions jusque 0h00	100 €	50 €	150 €	80 €
Loto en semaine	300 €	250 €		
Loto samedi	450 €	300 €		
Tables de brasserie	50€		50€	
Nouvel An			800 €	500 €
Sport / Activités	sur demande			
CAUTION	600 €		600 €	

4. Divers

- Les vœux du maire auront lieu le 20 janvier 2018 à 17h.
- Le repas des séniors aura lieu le 18 mars 2018.
- La date du théâtre reste encore à déterminer.
- Le Conseil Municipal DECIDE de donner l'organisation de la fête patronale 2018 au comité de pilotage de la fête avec la participation des associations comme en 2017.
- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur SOLDI Alain.
- Monsieur BROUANT José informe que le problème de différentiel sur le tracteur subsiste et qu'il nécessite une intervention professionnelle qui a été chiffrée à 2 223,77€ TTC. Au vu du montant du devis, le Conseil Municipal propose de demander d'autres propositions.
- Monsieur BOY-LOUSTAU Jean-Marie donne le Compte-rendu de la dernière réunion du SEBVF.

La séance est levée à 20h30
Le Maire,